


# Pourquoi réaliser un apport d'azote foliaire ?

L'application de l'azote foliaire est l'une des solutions pour prévenir ou compenser une carence en azote dans les moûts. Ces teneurs d'azote sont variables en fonction des cépages, du porte-greffe, et des itinéraires techniques. L'azote présent dans les baies aide au bon déroulement de la fermentation et influe sur le profil sensoriel des vins.

## Comment réaliser l'apport d'azote foliaire ?

Lors du choix de la dose il faut tenir compte du niveau de vigueur de la vigne et de la teneur en azote des moûts des années antérieures. En moyenne, les apports sont compris entre 10 et 20kg d'azote/ha/an.

 • Un apport trop important (> 20 kg N/ha/an) peut entraîner une vigueur trop importante et augmenter la sensibilité à la pourriture grise.

|                                       |               |                     |             |
|---------------------------------------|---------------|---------------------|-------------|
| Teneur en azote assimilable des moûts | < 80mg/l      | 80 -150 mg/l        | > 150 mg/l  |
|                                       | Carencé       | Moyennement carencé | Non carencé |
| Apport foliaire d'azote préconisé     | 15-20 kg N/ha | 10-15 kg N/ha       | 10 kg N/ha  |
| Apport foliaire de soufre préconisé   | 5-10 kg S/ha  | 5-7 kg S/ha         | 3-5 kg S/ha |



Pour que l'azote soit mieux assimilé par les grappes, l'apport doit être réalisé lors de l'arrêt de croissance du végétal.

En cas de millésime pluvieux entraînant un arrêt de la croissance tardif il est préférable de réaliser l'apport à la véraison.

L'urée est la forme la plus facilement assimilable par la vigne.

L'humidité du feuillage favorise l'assimilation de l'urée. Pour éviter les brûlures sur le feuillage, il est conseillé de réaliser les apports en début ou en fin de journée.

• L'apport de soufre élémentaire (<10 u/ha) couplé à l'azote permet de **renforcer la présence de thiols variétaux dans les vins.**

| Les opérations                          | La mise en œuvre   | Remarques   |
|---|--|---|
| Fractionner en 2 apports.               | 5 à 10 kg/ha et par passage.   | Ces deux opérations permettent une meilleure assimilation.  |
| Mouiller le feuillage.                  | 200 à 400 l/ha.  |   |
| Traiter en associant l'azote au soufre. | Le premier passage lorsque 20 % de la parcelle a débuté la véraison, le second passage 7 à 10 jours après. | Si le passage est trop précoce il aura une action fertilisante et non un apport d'azote dans les moûts. |

**cuma**  **JOURNÉE RÉGIONALE**  
**MARDI 22 SEPTEMBRE 2020**  
 SAINT-PAUL DE BAÏSE (GERS) DE 9H30 À 17H30

**INNOVATION**

**Nouvelles technologies et robotique en grandes cultures**

**Binage de précision / Désherbage mécanique**

**Systèmes de précision / Robots / Drones**

Ateliers techniques / Démonstrations matériels / Conférence débat / Exposition

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE  
 JOURNÉE GRATUITE ET OUVERTE À TOUS





**entraïd**

## Les résultats des essais menés par l'IFV

C'est à partir de 2004 que l'IFV Sud-ouest a débuté les premiers essais de pulvérisation foliaire d'azote ou d'azote/soufre à la véraison en formulant l'hypothèse que les apports, à ce stade du cycle de la vigne, pourraient avoir des effets sur le potentiel aromatique des vins de Gascogne.

Les essais initiaux ont eu lieu sur 3 sites du Gers, au domaine de Mons à Caussens, au domaine Guillaman à Gondrin et au domaine Saint-Lannes à Lagraulet. Dès la première année, les vins, dégustés par un groupe expert d'œnologues et techniciens gersois, ont exprimé une intensité aromatique très positive. Depuis, cette pratique s'est développée en Gascogne et dans de très nombreux vignobles partout dans le monde.

Un apport d'azote sous forme

d'urée a été réalisé sur les cépages suivants : Colombard, Gros Manseng, et Sauvignon. L'impact sur les moûts est directement en lien avec les quantités apportées au vignoble ainsi que le potentiel aromatique des vins par les précurseurs variétaux (thiols) et les acides aminés. 10 unités d'azote permettent d'améliorer de 50 % la quantité d'azote du moût. Cet effet est plus important avec l'association de soufre ; en moyenne, les vins issus de vignes pulvérisées présentent **3 à 5 fois plus de composés thiols.**

Lors de dégustations des produits issus des essais, les vins produits à partir de vignes pulvérisées en azote foliaire présentent des profils aromatiques plus appréciés en comparaison avec une conduite sans apport.

L'IFV Sud-Ouest a comparé l'efficacité des associations urée-soufre en fonction des formes chimiques. La principale forme de soufre associé pour ce type de pulvérisation est le sulfate d'ammoniaque ou de potasse car elle est la plus assimilable par les plantes. L'essai a été mené sur 3 campagnes et 4 modalités :

- Un témoin non traité,
- Une pulvérisation d'urée,
- Une pulvérisation d'urée associée à un sulfate,
- Une pulvérisation d'urée associée à un soufre élémentaire.

La modalité urée associée au soufre élémentaire bénéficie d'une présence plus élevée de thiols variétaux et, lors de la dégustation, une différence est plus marquée. Les modalités urée + sulfate et urée seule ne montrent aucune différence.

## Quel coût pour cette intervention ?

Si nous prenons l'exemple d'un apport à la véraison, les spécialités disponibles sur le marché coûtent en moyenne 10 € HT par unité fertilisante et par hectare. Le coût de l'urée classique (perlurée 46 %) est d'environ 2 € ht dans les mêmes conditions.

(Source : coût des fournitures en viticulture et œnologie).

**Contact : Chambre d'agriculture du Gers - Carla Fabri - Tél. 05.62.61.77.54**

Article réalisé en partenariat avec Thierry Dufourq, IFV Sud Ouest

